

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 88 (1937)
Heft: 9-10

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

M. *Winckelmann*, remplaçant le président *Knobel* indisposé, adresse, au nom de la Société forestière suisse, l'expression de sa vive reconnaissance au canton de Nidwald et à sa population, qui ont su si bien comprendre les devoirs de la solidarité, en particulier dans la lutte à soutenir contre torrents et autres forces naturelles.

Ce fut, en quelque sorte, la fin de la réunion de 1937. Car très nombreux furent ceux qui, à partir de Buochs, reprirent le chemin du logis, tandis qu'une minorité rentra à Stans le même soir, pour prendre part le lendemain à l'excursion complémentaire, soit à la visite de l'usine électrique cantonale de *Bannalp*.

Favorisée d'un temps superbe, magistralement organisée, cette réunion eut un succès complet; tous ses participants en sont rentrés enchantés. Aussi adressent-ils leurs remerciements les plus cordiaux à tous ceux qui participèrent à sa réussite, au comité local, aux autorités cantonales et corporatives et surtout à M. *Max Kaiser*, inspecteur forestier cantonal, qui fut l'âme de la réunion et se dépensa sans compter pour sa réussite.

H. Badoux.

COMMUNICATIONS.

L'exposition nationale suisse et l'agriculture.

L'exposition nationale suisse, qui aura lieu à Zurich en 1939, fera une belle part à l'agriculture et lui donnera l'importance à laquelle elle a droit. Il est, en effet, impossible de concevoir une exposition nationale où l'agriculture ne soit point représentée, car **les produits de la terre** ont toujours été et sont encore la base de l'économie de tous les pays, même des pays industriels. Pour s'en convaincre, il suffit de songer à son rôle primordial dans la vie d'une nation.

C'est l'agriculture qui fournit au pays les aliments et les matières premières dont il a besoin, en temps de paix comme en temps de guerre.

C'est elle qui constitue une part importante des revenus de l'économie publique. C'est elle qui consomme les produits de l'industrie et du commerce et qui procure ainsi du travail aux autres couches de la population.

Les paysans, en outre, sont un facteur de tranquillité et d'équilibre. Ils maintiennent les vieilles traditions et donnent au peuple son caractère.

L'exposition nationale suisse a pour but, non seulement de révéler nos capacités de production, mais aussi de rendre plus forte et plus vive notre conscience nationale. L'agriculture y contribuera dans une large mesure.

L'expérience montre que la section consacrée à l'agriculture a tous jours, dans les expositions, un grand succès. Cette vérité sera plus évidente encore à l'exposition nationale suisse de 1939, à Zurich.

Il faut, en outre, remarquer ici que c'est grâce à l'allant et à l'organisation des milieux agricoles que l'exposition nationale aura lieu, en 1939 déjà, à Zurich. C'est la décision de l'Union suisse des paysans, fixant à Zurich le lieu de la 10^{me} exposition d'agriculture, qui a mis fin aux longues discussions et aux difficultés du Comité d'initiative zurichois pour l'exposition nationale. Une lassitude se rencontrait, en effet, dans les milieux industriels et commerçants à l'égard des foires ou autres manifestations analogues. Mais le bel exemple donné par l'agriculture a tout d'abord entraîné les industriels qui en dépendent. Puis, finalement, le mouvement a pris de l'ampleur et c'est ainsi, qu'aujourd'hui, l'idée d'une exposition nationale suisse est de plus en plus populaire dans toutes les régions et tous les milieux de notre pays.

Pourquoi l'agriculture est-elle favorable à l'idée d'une exposition ?
Les causes en sont multiples. Elle veut montrer les expériences et les résultats obtenus dans les stations d'essais et de recherches, dans les écoles d'agriculture de toutes sortes, ainsi que dans les exploitations agricoles. Elle veut montrer que ces progrès serviront au bien-être de tout le pays, et prouver aux consommateurs l'excellence de ses produits.

Car elle entend que les découvertes et les nouveautés techniques, qui élèvent le niveau de la production, soient mises au service du peuple tout entier et ne fassent pas l'objet d'une patente ou d'un monopole.

Elle désire, en outre, mettre en évidence l'importance et le rôle de l'agriculture suisse dans notre économie publique. Elle veut montrer, aux visiteurs de la ville et de la campagne, les résultats obtenus grâce aux moyens mis à sa disposition, ainsi qu'au travail individuel organisé. L'exposition d'agriculture ne doit pas seulement permettre d'augmenter la production, de la rationaliser et de l'intensifier, elle doit aussi montrer aux paysans combien noble et belle est leur tâche. La jeunesse paysanne doit y trouver un encouragement et s'y délivrer de ce sentiment d'infériorité et de désaffection qui, souvent, la pousse à abandonner la terre.

L'exposition nationale veut aussi intéresser les citoyens au rôle de l'agriculture dans la vie de notre pays. Malgré les critiques nombreuses dont elle a été l'objet ces derniers temps, la population n'a jamais cessé de lui témoigner de l'intérêt et de la sympathie.

Pour le ravitaillement du pays, l'augmentation de la production joue un rôle essentiel. L'état actuel de la technique agricole montre que les sacrifices faits en faveur de l'agriculture n'ont pas été vains, mais que les résultats obtenus n'intéressent pas seulement le monde agricole, qu'ils ont eu une influence déterminante sur notre économie nationale. La partie cultivable de notre sol est relativement faible. Il

y a là des efforts à tenter et des occasions de travail évidentes. Nul doute que les sacrifices consentis ne donnent, eux aussi, de bons résultats.

L'exposition nationale de 1939 montrera que les intérêts des producteurs et des consommateurs sont solidaires. La production indigène ne suffit pas à couvrir les besoins de la population. En augmentant sa production, notre pays sera de moins en moins tributaire de l'étranger.

Une partie historique sera consacrée aux producteurs et consommateurs d'autrefois. Le public pourra constater les formidables changements qui se sont produits dans ce domaine, tant au point de vue de la qualité qu'au point de vue de la quantité. Il verra, en outre, que les milieux de producteurs ont aujourd'hui la volonté arrêtée d'améliorer sans cesse la qualité de leur produits.

En résumé, l'exposition nationale sera une magnifique occasion de montrer la complète solidarité qui unit les intérêts des producteurs, des consommateurs et du pays tout entier.

Le chef de la section « Agriculture » de
l'exposition nationale suisse 1939, à Zurich :

E.-J. Graf.

Assemblée générale annuelle de la Ligue suisse pour la protection de la Nature, aux Rochers-de-Naye (Vaud).

Ainsi que ce fut le cas en 1936 déjà, la réunion de la *Ligue* ne dura, cette année, qu'une journée seulement. Elle eut lieu, le dimanche 27 juin, à l'hôtel des Rochers-de-Naye, au-dessus de Montreux, où le comité avait convoqué ses membres pour 10 ½ heures.

Le temps, assez favorable durant la montée en chemin de fer, se gâta si bien qu'il fallut renoncer à la visite du jardin botanique alpin de la Rambertia et à l'excursion, qui devait amener les participants à Caux, par Sonchaud, au travers des intéressantes forêts de la commune de Veytaux-Montreux.

Tant et si bien que ces participants durent se contenter d'une simple séance administrative. Au cours de celle-ci, dirigée par M. le Dr *Pfähler*, président de la Ligue, ils eurent le plaisir d'entendre, après l'expédition des questions administratives, deux conférences fort intéressantes :

1° De M. Dr *Arnold Pictet*, à Genève, sur « *Le Parc national suisse* ». Dans cet exposé, illustré de nombreuses et belles projections lumineuses, ce naturaliste a entretenu l'assemblée des résultats constatés au bout des vingt-quatre années d'existence du Parc de l'Engadine. La suppression de la chasse a provoqué une modification des équilibres numériques parmi les animaux. La forte augmentation du

nombre des marmottes, vers 1920, a eu pour contre-coup l'augmentation de celui des aigles et des renards, d'où diminution graduelle du nombre des marmottes à un taux même inférieur à ce qu'il est dans les régions voisines non réservées.

2° De M. le professeur Dr *B. Galli-Valerio*, à Lausanne, sur : « *Animaux utiles et nuisibles.* » Le conférencier a fort spirituellement montré que, exception faite de certains invertébrés, qui vivent en parasites sur les hommes et les animaux, il n'y a pas, parmi les vertébrés, d'animaux nuisibles au sens strict du mot. Un animal utile peut devenir nuisible si, à un moment donné, il devient trop abondant. Un rapace ou un carnassier, que l'on considère comme nuisible, peut rendre, dans certaines circonstances, de grands services. Le conférencier a cité de nombreux exemples à l'appui : renards, loutres, aigles, etc. M. Galli-Valerio qui a déployé, depuis longtemps, une belle activité dans ce domaine, a été acclamé membre d'honneur de la Ligue.

Au repas en commun qui suivit l'assemblée, on eut le plaisir d'entendre un discours de M. le conseiller d'Etat *Fischer*, délégué du gouvernement vaudois, puis de M. *Chatelanat*, syndic, délégué des autorités du cercle de Montreux; enfin, de M. *Vischer*, professeur à Bâle.

La Ligue compte aujourd'hui près de 35.000 sociétaires. Ce nombre imposant montre éloquemment à quel point les questions touchant à la protection de la Nature sont populaires dans notre pays, ce dont il y a lieu de se réjouir. Son comité, qui reste composé de sept membres, n'a subi qu'une modification : soit la démission de M. le professeur Dr *Stephan Brunies*, à Bâle, qui a été remplacé par M. le professeur *Handschin*, aussi à Bâle.

Le départ de M. *Brunies* est une grosse perte pour la Ligue. En effet, ce pionnier dans le domaine de la protection de la Nature, en a été un des créateurs. Il a fait partie de son comité directeur dès sa fondation et y a déployé, durant 28 ans, une activité admirable. Pendant plus d'un quart de siècle, il a conduit, avec grande abnégation, les affaires du secrétariat de la Ligue. Par des publications nombreuses, des conférences et un travail incessant, cet ouvrier de la première heure était devenu l'âme agissante de la Ligue. Et si celle-ci a pris, en Suisse, au cours des ans, un développement aussi réjouissant, c'est à lui, en première ligne, qu'on le doit. Apôtre de la protection de la Nature, au vrai sens du mot, il a droit à la reconnaissance de tous ceux qui s'intéressent à cette noble cause. Nous avons le devoir de le dire ici.

Fort heureusement, la retraite de M. St. Brunies n'est pas totale : il a bien voulu conserver la haute surveillance du Parc national de l'Engadine et continue à faire partie de la commission qui préside aux destinées de cette réserve. Ceux qui l'ont vu à l'œuvre lui en seront reconnaissants.

H. Badoux.